

DES SERVICES INTERENTREPRISES S'ASSOCIENT POUR PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER



Dr Michel NIEZBORALA – *Coordonnateur médico-technique – ASTIA – Toulouse*

Dr Nadège TERLAUD – *Médecin du travail – ASTIA – Toulouse*

Nelly VILLANTI – *Ergonome, Technicienne en prévention des risques professionnels – ASTIA – Toulouse*

Objectifs :

Présenter une action régionale de sensibilisation au risque routier des employeurs et de leurs salariés pilotée par les Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) de la région Midi-Pyrénées.

Méthodologie utilisée :

L'association régionale des SSTI a décidé d'organiser une semaine d'actions synchronisées dans chaque département. Chaque SSTI restait maître de son programme d'action mais un comité de pilotage assurait la coordination globale et la communication institutionnelle sur l'action. Il a mis également à disposition des Services une série d'outils mutualisés (cahier des charges, questionnaires, flyers, ...).

Pour les employeurs, nos actions ont été des conférences institutionnelles pour les conseiller dans leur démarche d'évaluation du risque routier, des communications de laboratoires de recherche pour aborder la problématique sous de nouveaux angles. Plus démonstratives : des situations de choc « *en sécurité* » par des experts.

Pour les salariés, un format plus court a été utilisé avant la visite médicale ou d'information et de prévention. Des sensibilisations ont été spécifiquement conçues, comme, « *pot responsable en entreprise et dégustation de cocktails sans alcool ?* ».

Actions et/ou résultats :

18 SSTI ont participé à la semaine d'action en mars 2017. Elle a suscité un fort intérêt et une mobilisation importante des équipes pluridisciplinaires et elle a été soutenue par la Préfecture et la Sécurité Routière. Sur la région, 2041 employeurs venant de 636 entreprises, dont 86 % TPE/PE, avec une note de 17.8/20 de satisfaction ont participé à une action au moins. Pour notre SSTI, en interne : 1987 quizz distribués, 2622 salariés employés par 1459 entreprises ont été sensibilisés sur 3086 convoqués. Cette action a permis de mobiliser des médias régionaux qui ont relayé un certain nombre de messages.

Discussion / Analyse critique (leviers, freins) :

Cette action a permis de travailler sur un risque professionnel majeur qui est aussi un enjeu de santé publique. Elle a permis de nouer des contacts avec de nouveaux partenaires spécialistes de la sécurité routière au sens large. Nous pensons qu'elle peut avoir un impact sur la santé globale des salariés par un effet direct (réduction de l'accidentologie au travail) et indirect (modification du comportement dans la conduite hors travail). Nous pensons aussi que les relais médiatiques ont pu contribuer à sensibiliser des personnes que nous n'avons pas touchées directement.

Les difficultés relevées portaient sur la coordination interservices et le niveau des ressources consacrées au projet.

Conclusion :

La contribution de la Santé au travail à la santé globale doit rester en priorité la prévention des risques professionnels. Mais cet exemple montre que nos actions peuvent aussi avoir un impact qui déborde la stricte sphère professionnelle.



Pour contacter l'auteur de cette communication : michel.niezborala@astia.fr